
**Arrêté ministériel relatif à un membre du personnel de
l'Université de Liège**

A.M. 20-07-2018

M.B. 26-09-2018

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias,

Vu la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'Etat, telle que modifiée;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 27 juin 2003 instaurant un régime de mandats pour les Administrateurs des Universités organisées par la Communauté française, notamment l'article 18;

Vu la décision du Conseil d'administration de l'Université de Liège en date du 21 mars 2018,

Arrête :

Article unique. - La décision de reconduire Monsieur Laurent DESPY dans son mandat d'Administrateur de l'Université de Liège, pour une durée de quatre ans, à partir du 1^{er} octobre 2018, est ratifiée.

Bruxelles, le 20 juillet 2018.

J.-Cl. MARCOURT